



Bruxelles en Direct

La lettre d'information du Bureau Alsace – semaine 5 et 6 (1er au 11 février 2007)

Les Niouz

Anniversaire du Traité de Rome

Consultation des citoyens européens

Inauguration du premier Sommet sur l'Egalité

Agenda du Sommet de printemps : Lisbonne, mieux légiférer et énergie

Election des présidents des commissions parlementaires

Principales activités du PE lors de la session de février à Strasbourg

3ème Rencontre parlementaire sur la stratégie de Lisbonne

La Slovaquie se prépare à entrer dans Schengen

Prix 2006 de la semaine européenne de la mobilité à la ville

Le français devrait-il servir de référence juridique

Les politiques européennes

AGRICULTURE

Amélioration des régimes de certification des produits agricoles en question

ECONOMIE

Vers un statut de « société privée européenne »

EDUCATION

4^e réunion du Groupe sur le multilinguisme

ENERGIE

Présentation du plan d'action de l'industrie solaire thermique

Stratégie révisée pour la réduction des émissions de CO2 et nouvelle stratégie pour le développement durable de l'industrie automobile

ENVIRONNEMENT

Les projections alarmantes du rapport de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change)

JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES

Lancement d'une étude et d'un appel d'offre sur l'implication de la société civile dans la lutte contre l'islamisme radical

MARCHE INTERIEUR

Le livre vert sur la protection des consommateurs

POLITIQUE REGIONALE

Nouveau portail Internet sur la politique communautaire de cohésion 2007-2013

Présentation du programme de travail 2007 de la Commissaire à la Politique régionale

Présentation de la boîte à outils en matière de changement démographique de Michel Delebarre

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Initiatives technologiques conjointes : deux plates-formes en compétition

SOCIETE DE L'INFORMATION

Téléphonie mobile : le dossier du « roaming » progresse à grands pas

TRANSPORTS

Le renforcement de l'intégration du système de transports de l'UE avec les pays voisins

Le Livre vert des transports urbains est annoncé pour cet automne

Accélération de la revitalisation du secteur ferroviaire

DOSSIER

LE SEMESTRE DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE

- Affaires économiques et financières
- Agriculture
- Commerce international
- Concurrence
- Education/culture
- Emploi et affaires sociales
- Energie
- Environnement
- Industrie et Recherche
- Justice et affaires intérieures
- Marché intérieur
- Services financiers

ANNONCES

Conférences

Recherches de partenaires

Appels à propositions

Anniversaire du Traité de Rome

Le 25 mars 2007, l'Union Européenne fêtera les cinquante ans du Traité de Rome, 50 ans qui ont leur site : http://europa.eu/50/index_fr.htm

L'année 2007 sera donc ponctuée d'innombrables événements commémoratifs tous plus variés les uns que les autres. En voici une sélection :

- L'exposition « Leonardo da Vinci-The European Genius », mise en œuvre par la Commission européenne à l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de Rome, qui ouvrira ses portes au du 18 août 2007 au 16 mars 2008, dans la Basilique de Koekelberg à Bruxelles. Infos: info@expo-davinci.eu
- A l'occasion de la journée Internationale de la Femme, qui aura lieu le 8 mars 2007, la commission "Femmes" du Parlement européen organisera un séminaire intitulé : « 1957-2007 : l'UE et les femmes. Les femmes construisant le futur de l'Europe ».
- Le 13 mars 2007, à l'occasion d'un match organisé par le Manchester United, l'Union européenne (UE) s'offre 90 minutes de football pour fêter ses cinquante ans. Ce choix du sport numéro un en Europe pour fêter un tel événement n'a rien d'anodin. L'histoire commune de la construction européenne et du football n'est pas faite que de hasards ou de coïncidences du calendrier.
- Pour commémorer le 50^e anniversaire du traité de Rome, le Comité des régions tiendra sa 69^e séance plénière à Rome les 22 et 23 mars. Cette initiative, sera l'occasion de sensibiliser les citoyens à la réalité et à la diversité de l'aspect régional ou territorial du projet européen.
- Des jeunes de 18 à 30 ans de tous les pays de l'Union européenne se réuniront à Rome pour aborder des questions importantes pour l'avenir de l'Europe, telles que la mondialisation, la protection de l'environnement et le modèle économique et social européen. Ce sommet de la jeunesse aura lieu parallèlement à la réunion des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra à Berlin.

Plus d'information : <http://www.youthforum.org/youthsummit.htm>.

Consultation des citoyens européens

La seconde étape des "Consultations de citoyens européens" est lancée. Du 10 février au 25 mars, des citoyens des 27 Etats membres participeront à des débats nationaux sur trois thèmes: l'énergie et l'environnement, le bien-être social et la famille, le rôle de l'Europe sur la scène mondiale et l'immigration. Ces sujets ont été choisis par 200 citoyens, réunis pour l'occasion en octobre dernier à Bruxelles.

Les résultats de ces débats organisés dans chaque pays membre seront présentés début mai aux décideurs européens en vue du Sommet de juin qui traitera du futur de la Constitution. La Fondation Roi Baudouin, ainsi qu'une série d'organisations de la société civile, de think tanks et de fondations européennes indépendantes sont à l'origine de ces consultations, cofinancées par la Commission européenne dans le cadre de son "plan D".

Pour plus d'information : http://www.kbs-frb.be/code/page.cfm?id_page=125&ID=877

Inauguration du premier Sommet sur l'Egalité

Le Commissaire Vladimir Spidla (Emploi, Social, Egalité des chances) et la ministre allemande Ursula von der Leyen (Famille, Personnes âgées et Jeunesse) ont inauguré le mardi 30 janvier à Berlin le tout premier Sommet européen consacré à l'égalité des chances et ont lancé l'Année européenne de l'Egalité des chances 2007. A cette occasion, les partenaires sociaux européens - CES (syndicats), BusinessEurope (patronat), UEAPME (artisanat, petites et moyennes entreprises) et CEEP (entreprises à participation publique et entreprises d'intérêt économique général) - leur ont présenté un rapport qui :

- montre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leur stratégie commune sur le plan de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- décrit comment les quatre priorités identifiées dans le « cadre d'actions relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes (adopté en mars 2005) ont été intégrées dans 20 pays au travail des partenaires sociaux consacré à l'égalité hommes-femmes ;
- fournit des informations utiles sur les actions de suivi qui ont été entreprises aux niveaux européen, national, interprofessionnel, sectoriel et dans les entreprises.

Plus d'information sur : www.business-europe.eu ; www.ueapme.com ; www.ceep.eu ; www.etuc.org

Agenda du Sommet de printemps : Lisbonne, mieux légiférer et énergie

Un projet d'ordre du jour provisoire du Conseil européen de printemps, qui se tiendra les 8 et 9 mars à Bruxelles, a été dressé. Trois grands thèmes occuperont les débats des chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-sept: la stratégie de Lisbonne, l'initiative «Mieux légiférer» et la politique énergétique.

Stratégie de Lisbonne :

- Le Conseil européen devrait noter que la stratégie de Lisbonne porte ses fruits et accueillir le rapport annuel de progrès de la Commission.
- Il devrait appuyer les recommandations spécifiques faites à chaque Etat membre et à la zone euro.
- Il devrait également adopter des mesures destinées à améliorer la gouvernance au sein de la stratégie de Lisbonne et appeler à davantage d'action dans quatre domaines : une politique économique et financière orientée vers la stabilité et la croissance ; le renforcement du marché intérieur et de la compétitivité européenne ; l'aide à l'innovation, la recherche et l'éducation ; le soutien à l'emploi et au développement du modèle social européen.

« Mieux légiférer » :

- l'initiative visant à améliorer la réglementation. Les leaders européens devraient insister sur les trois éléments de cette initiative (meilleure réglementation, simplification, réduction du fardeau administratif) et proposer des mesures pour aller plus loin.

La politique énergétique :

Le Conseil européen sera notamment invité à adopter le Plan d'action pour l'efficacité énergétique de la Commission, qui sera attaché aux conclusions. Le but est de parvenir aux trois objectifs prioritaires en matière d'énergie: approvisionnement, compétitivité et durabilité environnementale.

Election des présidents des commissions parlementaires

Les différentes commissions et sous-commissions du Parlement européen ont tenu le 31 janvier et le 1^{er} février leurs réunions constitutives pour élire, notamment, leurs présidents et vice-présidents qui assureront leurs fonctions jusqu'aux prochaines élections européennes en 2009. Voici la liste des présidents: Affaires étrangères: Jacek Saryusz-Wolski (Polonais, PPE-DE) ; Agriculture: Neil Parish (conservateur britannique) ; Commerce international: Helmuth Markov (Allemand, GUE/NGL) ; Budget: Reimer Böge (Allemand, PPE-DE) ; Contrôle budgétaire: Herbert Bösch (Autrichien, PSE) ; Affaires économiques et monétaires: Pervenche Berès (Française, PSE) ; Développement: Josep Borrell (Espagnol, PSE) ; Environnement: Miroslav Ouzky (Tchèque, PPE-DE) ; Emploi et affaires sociales: Jan Andersson (Suédois, PSE), Marché intérieur et protection des consommateurs: Arlene McCarthy (Britannique, PSE) ; Pêche: Philippe Morillon (Français, ALDE) ; Affaires juridiques: Giuseppe Gargani (Italien, PPE-DE) ; Affaires constitutionnelles: Jo Leinen (Allemand, PSE) ; Droits de l'Homme: Hélène Flautre (Française, PSE) ; Sécurité et défense: Karl von Wogau (Allemand, PPE-DE) ; Industrie/Recherche/Energie: Angelika Niebler (Allemande, PPE-DE) ; Transports/Tourisme: Paolo Costa (Italien, ALDE) ; Développement régional: Gerardo Galeote (Espagnol, PPE-DE) ; Culture et Education: Nikolaos Sifunakis (Grec, PSE) ; Droits de la femme et égalité des chances: Anna Zaborska (Slovaque, PPE-DE) ; Pétitions: Marcin Libicki (Polonais, UEN).

Pour plus d'informations : <http://www.touteleurope.fr/fr/union-europeenne/ue-comment-ca-marche/les-institutions-et-organes-de-lunion-europeenne/les-deputes-europeens.html>

Principales activités du PE lors de la session de février à Strasbourg

La session plénière du Parlement européen à Strasbourg (12-15 février) a été avant tout marquée par :

- l'adoption du rapport final de Giovanni Claudio Fava (PSE, italien) sur l'utilisation de pays européens par la CIA pour le transport et la détention illégale de prisonniers ;
- la préparation du Conseil européen de printemps (8/9 mars) ;
- des débats sur les relations euroméditerranéennes et la Russie ;
- une discussion sur les grandes orientations de la politique économique pour 2007 ;
- une discussion sur les lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats membres,
- l'adoption d'une résolution sur le changement climatique ainsi que l'allocation du Président de la République italienne, Giorgio Napolitano.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

3ème Rencontre parlementaire sur la stratégie de Lisbonne

Sécurité énergétique et changement climatique, réduction de la bureaucratie et innovation dans le marché intérieur, vieillissement démographique: ces thèmes, qui correspondent à autant de défis pour l'Union en cette première décennie du 21ème siècle, étaient au centre des travaux de la 3ème Rencontre parlementaire sur la stratégie de Lisbonne entre députés européens et nationaux à Bruxelles les 5 et 6 février. Trois groupes de travaux séparés ont respectivement discuté des questions de l'énergie durable, de l'innovation dans le marché intérieur et du capital humain (formation, emploi et aspects sociaux) qui ont ensuite donné lieu à un débat en session plénière, sous la houlette du président de la Commission, José Manuel Barroso et du chef de la chancellerie allemande, Thomas de Maizière.

Pour plus d'informations : http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/042-2842-036-02-06-907-20070206IPR02841-05-02-2007-2007-false/default_fr.htm

La Slovaquie se prépare à entrer dans Schengen

En vue de sa probable accession en 2008 à l'espace Schengen, la Slovaquie renforce sa frontière avec l'Ukraine. Les autorités slovaques ont aussi prévu de déployer un coûteux réseau de surveillance électronique incluant des caméras, des sondes et des détecteurs de mouvements. L'UE a débouqué un total de 52 millions d'euros sur des fonds Schengen pour venir en aide à la Slovaquie. L'étanchéité de la frontière, condition sine qua non de l'intégration de la Slovaquie à l'espace Schengen, sera contrôlée en juin par des inspecteurs européens.

Prix 2006 de la semaine européenne de la mobilité à la ville

Stavros Dimas, commissaire européen à l'Environnement, a remis le 8 février le prix 2006 de la Semaine européenne de la mobilité à la ville espagnole de Léon. Le deuxième prix a été décerné à Budapest et le troisième à Bologne.

Ces prix récompensent les meilleures contributions à la Semaine européenne de la mobilité de l'année dernière, qui était axée sur la lutte contre le changement climatique. La première place est revenue à Léon en raison de la grande variété des activités qu'elle a organisées lors de cette semaine et de l'efficacité de sa stratégie de communication sur la mobilité durable. Le jury a également distingué cinq autres villes pour leurs bonnes pratiques : Nantes (France), Elblag (Pologne), Cascais (Portugal), Östersund (Suède) et Glasgow (Royaume-Uni). La Semaine européenne de la mobilité 2007 se déroulera du 16 au 22 septembre.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/156&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Le français devrait-il servir de référence juridique

Le Comité pour la langue du droit européen (CPLDE) a effectué une visite de travail à Bruxelles, mercredi 7 février, pour promouvoir auprès des institutions européennes son projet consistant à lutter pour l'adoption du français comme langue de référence des actes juridiques de l'Union européenne.

Maurice Druon a souligné qu'il ne s'agit aucunement de faire du français une langue commune obligatoire en Europe, pas même au niveau juridique. Le projet vise simplement à choisir une des 23 versions linguistiques de la législation comme étalon pour trancher les cas de divergences d'interprétation, et considère que le français constituerait le choix idéal.

Il est vrai que les différences entre les langues peuvent créer des problèmes d'interprétation, mais il n'est pas évident que la solution proposée soit la meilleure.

Pour plus d'informations :

<http://www.epp-ed.org/press/showPR.asp?PRControlDocTypeID=1&PRControlID=5703&PRContentID=10145&PRContentLg=fr>

AGRICULTURE

Amélioration des régimes de certification des produits agricoles en question

L'avenir des régimes de certification de la qualité, leur fonctionnement dans le marché intérieur ainsi que leur potentiel et bénéfices ont été évalués et discutés par les parties intéressées et les experts concernés lors de la conférence intitulée «Food Quality Certification Adding Value to Farm Produce», qui s'est tenue à Bruxelles les 5 et 6 février.

Qu'ils soient originaires de l'Union ou importés, tous les produits alimentaires répondent à des normes draconiennes d'hygiène, de sécurité, de bien-être des animaux, de protection de l'environnement, de main-d'oeuvre et d'emploi.

Avantage de la certification :

Grâce aux régimes de certification les agriculteurs peuvent améliorer la communication avec les consommateurs sur les denrées alimentaires. Selon Mariann Fischer Boel, un système d'étiquetage européen ou un logo européen pourraient transmettre de manière plus efficace le message sur la qualité des produits alimentaires de l'UE.

Enjeux :

Il paraît avant tout nécessaire d'analyser les préoccupations concernant :

- L'utilisation d'un logo européen ;
- la participation des agriculteurs et des premiers transformateurs, à l'élaboration des régimes de certification - ou même en devenir les propriétaires ;
- le risque d'entraves à la libre circulation sur le marché intérieur ;
- les difficultés causées aux exportateurs des pays en développement ;
- les recherches sur les aspects économiques des régimes de qualité alimentaire, en particulier sur leur impact au niveau des revenus agricoles et du développement rural.

Pour plus d'informations : <http://foodqualityschemes.jrc.es/fr/index.html>

ECONOMIE

Vers un statut de « société privée européenne »

La Commission européenne devrait présenter, d'ici fin 2007, une proposition législative sur le statut de la société privée européenne. C'est ce que lui ont demandé les députés européens, en adoptant le rapport de Klaus-Heiner Lehne (PPE-DE, DE), lors de la session plénière du 1er février à Bruxelles.

Dans une communication du 23 mai 2003, la Commission avait proposé de créer un statut de société privée européenne (SPE), adapté aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME). Cette idée avait rencontré un large soutien, dans le secteur privé et au Comité économique et social européen, mais n'a connu aucune évolution depuis.

Pourtant, selon le rapporteur, la plus-value de la SPE est évidente. Aujourd'hui, par exemple, une PME qui crée une filiale dans un autre Etat membre, doit appliquer le droit de cet Etat à sa nouvelle entité. En découlent des complexités administratives, juridiques et linguistiques qui contraignent ses projets d'expansion. Sous le statut SPE, la création de filiales obéirait à des règles européennes harmonisées, identiques pour chaque pays.

La Commission a justifié son retard par le temps nécessaire pour effectuer l'étude d'impact préalable.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/03/112&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

EDUCATION

4^e réunion du Groupe sur le multilinguisme

Le Groupe de Haut Niveau sur le Multilinguisme, créé par la Commission en septembre 2006, a tenu sa quatrième réunion le 2 février, sous la présidence du nouveau commissaire au Multilinguisme, Leonard Orban. Il a discuté du rôle de l'interprétation et de la traduction par rapport à la diversité culturelle, de l'accès à la justice, des avantages que la promotion du multilinguisme peut offrir aux consommateurs et aux entreprises et de l'importance de l'industrie linguistique.

Le Groupe recommande entre autres :

- d'élever le niveau qualitatif des différentes professions linguistiques en Europe, spécialement dans les domaines de l'interprétation dans les cours de justice et au sein des communautés;
- d'encourager l'apprentissage des langues dès l'enfance et la mise en application de la politique dite «langue maternelle + deux» (qui inclue l'apprentissage des langues non européennes);
- de développer les nouvelles technologies dans le champ linguistique, etc.

Les recommandations finales des experts du Groupe seront présentées à l'occasion de la Journée Européenne des Langues, le 26 septembre prochain.

Plus d'information :

<http://europa.eu/languages/>

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1221&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en)

[reference=IP/06/1221&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1221&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en)

ENERGIE

Présentation du plan d'action de l'industrie solaire thermique

L'industrie solaire thermique a présenté le 2 février un plan d'action qui préconise des objectifs clairs pour la filière de l'industrie solaire thermique et qui entend promouvoir le thermique solaire par des orientations politiques.

ESTIF (European Solar Thermal Industry Federation) propose d'ici 2020 un objectif communautaire de un mètre carré de superficie de collecteur par citoyen, soit 320 giga watt thermal de capacité installée. ESTIF évalue la production d'énergie annuelle à plus de 19 millions de tonnes équivalent pétrole.

ESTIF prône des politiques de soutien : imposer le solaire thermique dans les nouveaux bâtiments et les grandes rénovations par des règlements contraignants, accélérer l'introduction du solaire thermique dans les bâtiments existants par des mesures d'incitation financière et adopter d'autres mesures dont une sensibilisation, une formation et un financement de la R&D.

Selon la fédération, les recommandations en matière de politiques d'appui sont la clé d'une percée définitive pour les marchés du solaire thermique qui n'ont pas encore atteint la masse critique pour une croissance auto-entretenu dans de nombreux pays et seront un élément majeur de la mise en oeuvre de la directive sur le chauffage et le refroidissement par les énergies renouvelables. L'UE appuie le plan d'action du thermique solaire via le projet « *Key Issues for Renewable Heat in Europe* » (K4RES-H) de promotion des énergies renouvelables.

Pour plus d'informations : <http://estif.org/stap>

Stratégie révisée pour la réduction des émissions de CO2 et nouvelle stratégie pour le développement durable de l'industrie automobile

Dans la stratégie révisée de réduction de CO2 des voitures, qu'elle a adoptée le 7 février, la Commission semble donner de sérieux gages à l'industrie automobile européenne, emmenée par les constructeurs allemands dont la pression a largement été relayée au sein du Collège par Günter Verheugen (Entreprises, Industrie).

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Si l'objectif final de ramener à 120 gr/km les émissions de CO2 des voitures particulières d'ici 2012 est bien maintenu, les modalités pour l'atteindre ont été modulées, la Commission européenne ayant opté pour un partage de la charge entre constructeurs automobiles et d'autres opérateurs.

La Commission présentera des propositions législatives d'ici la fin de cette année. Elles seront élaborées en étroite coopération entre les directions générales de l'environnement, de l'industrie, de la recherche, du transport et de l'énergie, après réalisation d'une étude d'impact et une large consultation de tous les acteurs concernés.

Parallèlement, la Commission a adopté le même jour une stratégie exhaustive pour le développement durable de l'industrie automobile européenne. Avec pour double objectif de permettre à l'industrie de continuer à produire durablement des véhicules d'un coût abordable pour les consommateurs et de renforcer sa compétitivité en respectant la contrainte environnementale, la stratégie intégrée mise sur la table par la Commission englobe plusieurs domaines tels que :

- la réduction des charges administratives ;
- la mise en place des procédures de contrôles automatiques et virtuels pour 25 directives communautaires et règlements CEE/ ONU afin de réduire les coûts de mise en conformité et rendre les procédures moins longues et moins coûteuses ;
- la réduction des émissions de CO2.
- la sécurité routière.
- le commerce et les marchés étrangers.
- la R&D. La Commission met en particulier l'accent sur la production de carburants renouvelables non polluants et de véhicules propres et le développement de routes et des véhicules « intelligents ».

Pour plus d'informations :

http://www.ec.europa.eu/atwork/collegemeetings/docs/pvcomm_fr.pdf

[http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/157&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en)

[reference=IP/07/157&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/157&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en)

ENVIRONNEMENT

Les projections alarmantes du rapport de l'IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change)

Les experts scientifiques les plus éminents au monde ont lancé, dans leur rapport (IPCC W1) publié le 2 février dernier, un alarmant avertissement sur l'accélération et l'ampleur croissante du changement climatique. Stavros Dimas, Commissaire à l'Environnement, a réagi en invitant la communauté internationale à entamer de véritables négociations en d'un nouvel accord global de large portée capable d'enrayer le changement climatique et a proposé, afin de stabiliser les émissions mondiales, que les pays industrialisés réduisent leurs émissions de 30% d'ici à 2020 par rapport au niveau de 1990, comme la Commission européenne l'a préconisé au mois de janvier.

Au Parlement européen, l'eurodéputée Satu Hassi (Verte finlandaise, ancienne ministre de l'environnement de la Finlande) voit dans les révélations de ce rapport la chance de convaincre les sceptiques et exhorte le Conseil européen des 8 et 9 mars à prendre un engagement plus important d'une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon de 2020.

Pour plus d'information concernant ce rapport :

<http://www.ipcc.ch/SPM2feb07.pdf>

JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES

Lancement d'une étude et d'un appel d'offre sur l'implication de la société civile dans la lutte contre l'islamisme radical

La Commission européenne a lancé le 10 janvier un appel d'offres publié au JO du même jour pour l'élaboration d'une étude sur les meilleures pratiques de coopération entre les autorités et la société civile, visant à prévenir la radicalisation violente. Cette étude, qui devra être bouclée dans un délai de neuf mois, devrait servir à mieux définir et combattre les facteurs qui contribuent à la radicalisation violente en y impliquant la société civile. Elle appelle à se focaliser sur la forme de terrorisme qui est la plus d'actualité. Cet appel est dans la logique de la communication de septembre 2005 et avalisée par le Conseil en décembre de la même année, qui affirme que les gouvernements ne sont pas en mesure, isolément, de faire face à ce problème. Elle y soulignait la nécessité de rallier (à cette lutte) la population, et en particulier les musulmans, en Europe et au-delà et elle met l'accent sur la nécessité de donner aux voix modérées la possibilité de se faire entendre en nous engageant aux côtés des organisations musulmanes et des groupes de croyants qui rejettent la vision dénaturée de l'islam proposée par des organisations ou des personnes radicales violentes.

Pour plus d'informations :

http://ec.europa.eu/justice_home/funding/intro/funding_intro_fr.htm

MARCHE INTERIEUR

Le livre vert sur la protection des consommateurs

La Commission européenne a lancé le 8 février une vaste consultation publique de trois mois afin de simplifier les règles contractuelles du consommateur et de les adapter au développement des services en ligne. En chantier depuis deux ans, c'est le premier dossier d'importance de la nouvelle commissaire bulgare, Meglena Kuneva, depuis son investiture en janvier dernier.

Les points ouverts à la consultation portent sur :

- la définition des notions de "consommateurs" et de "professionnels" ;
- l'introduction d'une clause de bonne foi et de loyauté ;
- l'extension du champ d'application des critères définissant le caractère abusif de clauses, leurs effets juridiques ;
- les exigences en matière d'information ;
- les droits de rétractation ;
- le droit à l'indemnisation ;
- la définition des règles spécifiques pour la vente des biens de consommation (type de contrat, livraison, garanties commerciales, recours, défaut de conformité...).

Pour avoir accès au livre vert : http://ec.europa.eu/consumers/cons_int/safe_shop/acquis/index_fr.htm

POLITIQUE REGIONALE

Nouveau portail Internet sur la politique communautaire de cohésion 2007-2013

L'Union sociale pour l'habitat vient d'ouvrir un nouveau portail Internet sur la politique communautaire de cohésion 2007-2013 en lien avec le développement urbain durable. Ce portail est destiné aux organismes d'HLM et a pour objectif de sensibiliser les porteurs de projets aux nouvelles priorités de la politique européenne de cohésion. Un guide de la réforme publié par l'Union sociale pour l'habitat y est également téléchargeable.

Pour plus d'informations : <http://www.union-habitat.org/europe>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Présentation du programme de travail 2007 de la Commissaire à la Politique régionale

Ouvrant le jeudi 1^{er} février à Bruxelles les travaux de la commission du développement régional présidée par Gerardo Galeote Quecedo (PPE-DE, Espagne), la Commissaire Danuta Hübner (Politique régionale) a présenté son programme de travail pour 2007 :

- l'adoption en mai du 4^{ème} rapport sur la cohésion économique et sociale, qui décrira la situation des régions et des Etats membres sur base des statistiques les plus récentes ; les facteurs clefs qui déterminent les changements, entre autres en ce qui concerne la réduction des disparités socio-économiques et territoriales ; le lien entre les politiques nationales et de cohésion territoriale, et les politiques communautaires de cohésion sociale et économique ;

- l'adoption, au cours de l'année, des 27 cadres de référence stratégique nationaux (CRSN) et le lancement de 150 programmes opérationnels (PO, comprenant entre autres des programmes du Feder, du FSE) ainsi que l'adoption d'environ 900 projets attendus pour 2007-2013 ;

- la présentation, en novembre, d'une communication de la Commission sur les nouveaux programmes de cohésion. Celle-ci mettra l'accent sur la manière dont l'innovation sera prise en compte, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, dans les programmations nationales.

Par ailleurs, Mme Hübner a également annoncé les événements suivants pour 2007 :

- une conférence, dans le cadre des Régions pour le changement économique, relative aux « mesures à mettre en œuvre pour stimuler la compétitivité » (Bruxelles, 7-8 mars) ;

- le 4^{ème} Forum sur la cohésion, en septembre ;

- les Open Days sur « Faisons en sorte que les choses se fassent » (Bruxelles, 7-8 octobre) ;

- la conférence sur le Groupement européen pour la Coopération territoriale (GETC), début 2008.

Enfin il paraît maintenant certain que le lancement concret de la politique de cohésion 2007-2013 aura du retard. La Commissaire à la Politique régionale, Danuta Hübner, l'a indiqué le 1^{er} février à Bruxelles : l'adoption des cadres de référence stratégiques nationaux pourrait prendre plus de temps que prévu et, forcément, celle des programmes opérationnels aussi.

Si 14 Etats membres, dont la France, ont déjà présenté la version finale ou en cours de finalisation de leur cadre stratégique national, force est de constater que cela ne sera pas le cas avant l'été ou la fin de l'année pour d'autres. La commissaire a aussi indiqué qu'elle espérait que les programmes opérationnels soient disponibles d'ici fin 2007, mais qu'il était possible que certains ne le soient pas avant début 2008.

Pour plus d'informations : http://ec.europa.eu/regional_policy/newsroom/index_fr.htm

Présentation de la boîte à outils en matière de changement démographique de Michel Delebarre

Le Président du Comité des Régions (CdR), Michel Delebarre a proposé aux collectivités territoriales, le 25 janvier à Bruxelles, à l'ouverture de la conférence sur le thème « Les régions actrices du changement économique: une politique régionale appropriée aux défis démographiques », une boîte à outils de diagnostic consacrée aux indicateurs de vieillissement pour permettre de faire face au défi démographique.

Cet outil permet d'établir un diagnostic de départ sur lequel les responsables régionaux et locaux pourront mesurer les conséquences de la situation sur les politiques et, ainsi, adapter ces dernières afin de prendre plus particulièrement en compte les besoins de la génération aînée représentant un poids démographique de plus important.

Pour plus d'informations :

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/demographicchallenge_jan07/doc/pdf/press_fr.pdf

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Initiatives technologiques conjointes : deux plates-formes en compétition

ARTEMIS portant sur les systèmes informatiques embarqués et ENIAC sur les technologies nanoélectriques, les deux Initiatives technologiques conjointes (ITC) que la Commission européenne envisage de créer dans le secteur des technologies de l'information et des communications se partageront environ 800 millions d'euros. Selon un porte-parole de la Commission, même si le budget de chaque ITC doit encore être formellement décidé, l'exécutif de l'UE envisage une enveloppe globale de 400 millions d'euros pour chaque initiative, pour la période 2008-2013, dont 40 millions d'euros pour le démarrage de chacune d'entre elles, en 2008.

La nature extrêmement dynamique du secteur et la volonté de progresser rapidement dans la création d'un cadre juridique solide ont poussé la commissaire chargée de la Société de l'information, Viviane Reding, à afficher la mise en route rapide d'ARTEMIS et d'ENIAC comme une priorité.

SOCIETE DE L'INFORMATION

Téléphonie mobile : le dossier du « roaming » progresse à grands pas

La proposition de règlement de la commissaire Viviane Reding (Société de l'information), concernant l'itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile à l'intérieur de l'UE, présentée en juillet 2006, vise à diviser par deux le prix des appels passés et reçus depuis l'étranger sur un téléphone portable.

Le 8 février, la présidence allemande de l'UE a présenté une dernière version de son projet de compromis au groupe de travail du Conseil et compte le faire avaliser le 15 mars, à Hanovre, lors d'une réunion des ministres des Télécommunications, en espérant un accord dès juin.

De leur côté, les eurodéputés se montrent tout aussi déterminés à adopter le rapport de Paul Rübig (PPE-DE, Autriche) en mai.

Dès lors, le vœu de Mme Reding de voir sa proposition défendue contre la majorité des opérateurs télécoms, pourrait bien se réaliser : les vacanciers en déplacement dans l'UE seraient en mesure de bénéficier de nouveaux tarifs dès l'été. La double régulation des prix de gros (facturés entre opérateurs pour acheminer les appels) et de détail (facturés au consommateur) semble également gagner les opinions, bien qu'une dizaine d'Etats membres aient jugé la méthode trop rigide. La Commission y tient absolument pour bien répercuter la baisse des prix sur le consommateur.

Pour plus d'information : http://ec.europa.eu/information_society/activities/roaming/index_fr.htm

TRANSPORTS

Le renforcement de l'intégration du système de transports de l'UE avec les pays voisins

La Commission européenne a adopté mercredi 31 janvier une communication intitulée « Lignes directrices concernant les transports en Europe et dans les pays voisins ». Cette communication esquisse une politique ambitieuse visant à créer un marché des transports efficace pour l'UE et ses voisins, et à diffuser les principes du marché intérieur. Elle identifie cinq axes de transports internationaux et propose une série de mesures pour réduire la durée des déplacements sur ces axes.

Les cinq axes identifiés sont:

- les autoroutes de la mer
- l'axe nord (liens UE/Norvège au nord et UE/ Biélorussie et UE/Russie à l'est) ;
- l'axe central (liens UE/Ukraine et UE/mer Noire, ainsi qu'à la mer Caspienne par une liaison de navigation intérieure).
- l'axe sud-est (liens UE/Balkans, UE/Turquie, UE/Caucase méridional et la mer Caspienne, ainsi qu'avec le Moyen-Orient, jusqu'à l'Egypte et la mer Rouge) ;
- l'axe sud-ouest (liens UE/Suisse, UE/Maroc, avec la liaison transmaghrébine reliant le Maroc, l'Algérie et la Tunisie et son extension vers l'Egypte).

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Ces axes s'inscrivent dans le cadre des objectifs énoncés dans la récente communication sur le renforcement de la politique européenne de voisinage. Le projet prévoit également une série de mesures qui visent la réduction de la durée des déplacements, notamment grâce à l'amélioration des infrastructures, à la simplification des procédures douanières et à la réduction des entraves administratives.

Pour plus d'informations :

http://ec.europa.eu/ten/transport/external_dimension/doc/2007_guidelines/com_2007_32_fr.pdf

Le Livre vert des transports urbains est annoncé pour cet automne

Une conférence intitulée « Transports urbains: problèmes, solutions et responsabilités » s'est ouverte le 31 janvier à Bruxelles. Réunissant quelque 400 personnes concernées, elle marque le coup d'envoi du débat sur le Livre vert sur les transports urbains que la Commission devrait, selon Jacques Barrot, présenter cet automne. Le vice-président de la Commission, convaincu que l'UE peut, tout en respectant le principe de subsidiarité, ajouter de la valeur aux actions entreprises à l'échelon local, a indiqué que toutes les parties intéressées seraient consultées lors du processus d'élaboration du Livre vert et que leurs apports seraient pris en considération. Afin de réunir les différentes opinions, plusieurs séminaires techniques seront organisés, ainsi qu'une conférence finale en juin 2007. Le premier séminaire sur « Les transports urbains et la propulsion verte » a eu lieu mercredi 31 janvier. Trois autres séminaires sont prévus: « Le financement des transports urbains: l'expérience de différentes villes », « Transports publics, intermodalité et transports intelligents » et « Des approches intégrées en matière de transports urbains pour des villes réussies et attrayantes ». Une consultation via Internet sera lancée prochainement.

Pour plus d'informations : http://ec.europa.eu/transport/clean/green_paper_urban_transport/index_en.htm

Accélération de la revitalisation du secteur ferroviaire

Le transport des voyageurs par chemin de fer dans l'UE-25 a augmenté au cours de l'année 2005, atteignant le chiffre de 375 milliards de passagers, soit 2,2% de plus par rapport à l'année précédente.

Parallèlement, l'UE poursuit sa marche vers la revitalisation du rail. Réunis le 31 janvier dernier lors de la conférence EurailFreight, le Commissaire chargé des Transports, Jacques Barrot, et le ministre fédéral allemand des Transports et de l'Urbanisme, Wolfgang Tiefensee, ont une fois encore souligné l'importance d'un marché du fret interopérable, qui serait capable de concurrencer le fret routier et dont le développement serait compatible avec l'Agenda de Lisbonne. Bien que l'ouverture totale du marché ferroviaire du fret ait été mise en oeuvre le 1er janvier, et ait enrayer le déclin de ce secteur, la véritable consolidation est loin d'être achevée.

Pour parvenir à atteindre l'objectif tracé par le Livre blanc sur les Transports, à savoir transférer une partie du fret routier vers le rail et créer un marché européen de transport des marchandises, des défis comme l'harmonisation de la signalisation restent à relever.

Dans ce contexte, M. Barrot a promis lors de son discours, d'évaluer la mise en oeuvre des directives du 1er paquet. Le résultat de cet examen pourrait aboutir à une éventuelle refonte des directives du « 1er paquet » au cours de l'année 2008.

Outre cette mesure, le Commissaire a annoncé qu'il allait présenter cet été un plan d'action à moyen terme (2010-2015) pour un réseau assurant la priorité au fret ferroviaire.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1802&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

LE SEMESTRE DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE

Le 25 mars 2007, l'Union Européenne fêtera les cinquante ans du Traité de Rome, 50 ans qui ont leur site : http://europa.eu/50/index_fr.htm

A cette occasion la déclaration de l'Allemagne, qui préside l'Union européenne en ce 1er semestre 2007, est très attendue. Car au-delà de la symbolique de l'anniversaire, l'Allemagne, aura pour tâche de proposer une porte de sortie à la crise institutionnelle déclenchée par les rejets français et néerlandais du Traité établissant une Constitution pour l'Europe. Ses recommandations doivent être adoptées par le Conseil européen du 21 juin sous la forme d'une feuille de route sur l'avenir constitutionnel de l'UE.

Deux autres gros dossiers sont également sur sa table, qui seront soumis au Conseil européen de printemps des 8-9 mars : la politique énergétique et climatique intégrée et sa dimension extérieure ; le « mieux légiférer ». L'élargissement devrait également faire l'objet d'un intense travail de la part de la Présidence allemande. L'Allemagne pourrait notamment ouvrir de nouveaux chapitres dans les négociations avec la Turquie si la question chypriote finit par se débloquer. L'Allemagne devrait également mener les négociations sur le statut du Kosovo. Quant à la stratégie de Lisbonne elle n'est plus un objectif politique mobilisateur mais un fil conducteur et une méthode de partenariat ; et c'est sur cet aspect que le Conseil va se pencher avec l'adoption, pour la première fois, de recommandations pays par pays.

Enfin, la conférence ministérielle informelle des 24 et 25 mai à Leipzig adoptera l'agenda territorial; cette feuille de route présentera une politique de développement spatial intégré, visant à mobiliser le potentiel des régions et villes européennes au service de la croissance et de l'emploi.

Les dossiers de ce semestre secteur par secteur

AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Les priorités allemandes :

- réformer le cadre européen de la coordination des politiques économiques des États membres au sein de l'Union européenne et le rendre cohérent avec la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne ;
- proposer un cadre intensifiant les échanges d'informations et d'expériences sur la structure et la viabilité des budgets publics afin d'améliorer l'efficacité des fonds publics en Europe ;
- renforcer la dimension extérieure de la politique économique de l'UE, en s'appuyant sur sa présidence du G8 en 2007.

Agenda :

- Réunions informelles de l'Eurogroupe (29/01, 26/02, 26/03, 20-21/04, 7/05, 4/06)
- Conseils ECOFIN (30/01, 27/02, 27/03, 8/05, 5/06)

AGRICULTURE

Les priorités allemandes :

- simplification de la PAC par la fusion des 21 Organisations Communes de Marchés (OCM) existantes en une OCM unique et standardisée. L'OCM Vin, qui est en cours de réforme, ne devrait pas être concernée par cette initiative ;
- concentration et réalignement des mesures de soutien au développement durable dans les zones rurales ;
- promotion de la sécurité alimentaire et d'une alimentation saine, avec l'adoption d'une feuille de route 2007-2013 sur la santé animale et la publication d'un Livre blanc sur la nutrition.

Agenda :

- Conseils Agriculture et Pêche (8/01, 29-30/01, 26-27/02, 19-20/03, 16-17/04, 7-8/05, 11-12/06)
- Rencontre ministérielle informelle Agriculture et Pêche (20-22/05)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

COMMERCE INTERNATIONAL

Les priorités de la Présidence allemande :

La Présidence allemande de l'UE, qui présidera également le G8 en 2007, intervient à un tournant de la politique commerciale européenne et pourrait jouer un rôle décisif pour débloquer les négociations de Doha. En effet le mandat de négociation de l'administration américaine arrive à échéance en juin 2007, les six mois à venir constituent la seule fenêtre d'opportunité pour conclure les négociations dans un futur proche. A ce jour, les discussions ont repris à un niveau technique, en dépit du fait qu'aucune nouvelle proposition n'a été formulée de la part des négociateurs.

CONCURRENCE

Les priorités allemandes :

- avancement des travaux sur la réforme des procédures d'aides d'État et promotion d'aides d'État mieux ciblées, telles que celles visant à soutenir l'innovation, la Recherche et Développement et le capital-risque ;
- autres dossiers : révision de l'article 82 du traité, Livre vert sur les actions en dommages et intérêts, enquêtes sectorielles.

EDUCATION – CULTURE

Les priorités allemandes :

- formation professionnelle : établissement d'un cadre européen des qualifications qui permettra de faciliter la comparaison des qualifications et de permettre une plus grande mobilité en Europe ;
- éducation tout au long de la vie : lancement du nouveau programme pour 2007-2013, doté d'un budget de 7 milliards d'euros, qui englobe les initiatives en matière d'apprentissage et d'échanges éducatifs ;
- recherche en matière d'éducation et de formation et développement d'indicateurs européens ;
- recommandation sur le potentiel de croissance et d'emploi du secteur culturel en Europe ;
- adaptation par la directive « Télévisions sans Frontière » du cadre légal de la télévision aux nouvelles technologies et particulièrement à l'Internet.

Agenda :

- Conseils Éducation (16/02, 24-25/05)
- Rencontre ministérielle informelle éducation (1-2/02)

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Les priorités allemandes :

- étude des réponses à apporter aux défis posés par les changements démographiques et du potentiel économique des personnes âgées en Europe ;
- lancement d'un pacte européen et d'un programme d'action pour la jeunesse européenne, qui offriront un cadre pour la promotion des jeunes dans l'Union ;
- promotion du débat sur le Modèle Social européen et le concept de « flexicurité » ;
- soutien au projet de création d'un institut européen pour l'égalité des genres dans le cadre de l'année européenne 2007 de promotion l'égalité des chances pour tous ;
- soutien à la création d'une « Alliance européenne pour les familles », qui réfléchira aux problèmes engendrés par les taux de natalités trop faibles en Europe et à des stratégies pour renverser la tendance actuelle.

Agenda :

- Rencontre ministérielle informelle Emploi et affaires sociales (18-20/01)
- Rencontre ministérielle informelle Famille égalité des chances (15-16/05)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

ENERGIE

La présidence allemande est chargée de conduire les débats en vue de l'adoption, par le Conseil européen de printemps 2007, d'un Plan d'action visant à garantir un approvisionnement énergétique sûr, écologique et compétitif pour l'Europe. La question de la délimitation des compétences communautaires et nationales sera au cœur des discussions.

Les priorités allemandes :

- La défense des compétences nationales : la coopération au niveau européen dans le domaine de l'énergie ne doit pas compromettre la faculté des États membres à établir leurs propres choix ;
- Le soutien à la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz. La Commission européenne doit publier un rapport début 2007 sur la libéralisation des marchés au 1er juillet 2007 ;
- La réduction des importations de l'UE en énergie, par le biais d'une plus grande efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables ;
- L'établissement d'une politique étrangère de l'énergie auprès des pays fournisseurs ;
- Un engagement plus fort en faveur de la lutte contre le changement climatique sur la scène européenne et internationale. L'Allemagne tentera de mettre ce point en avant auprès du G8.

ENVIRONNEMENT

Les priorités allemandes :

- compromis sur un objectif quantitatif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020 ;
- propositions pour une politique commune européenne de l'environnement ;
- discussions autour du concept de politique industrielle écologique européenne ;
- révision des directives sur les déchets et la qualité de l'eau.

Agenda :

- Conseils Environnement (20/02, 28/06)
- Rencontre ministérielle informelle Environnement (1-3/06)
- Conférence sur la politique d'adaptation au changement climatique, Berlin (12-14/02)

INDUSTRIE & RECHERCHE

Dans la continuité de la Finlande, qui a basé de nombreuses conférences et initiés plusieurs actions fin 2006 sur la politique de l'innovation, l'Allemagne va profiter du lancement du 7ème Programme - Cadre sur la Recherche et le Développement pour soutenir des régimes d'aides publiques et privées en faveur de la recherche et de la formation.

Agenda :

- lancement officiel du 7ème PCRD à Bonn (15-16/01)
- la recherche en matière de sécurité à Berlin (26-27/03)

JUSTICE ET AFFAIRES INTERIEURES

Les priorités allemandes :

- Communication sur les partenariats public- privé en matière de sécurité ;
- Soutien à l'adoption rapide du Plan d'action européen sur la logistique, pour renforcer la sécurité dans les transports, en particulier dans l'aviation ;
- mise en œuvre de la stratégie sur la lutte contre le financement du terrorisme, ouverture des discussions sur l'élaboration d'une stratégie européenne contre le bioterrorisme, ainsi du Livre Vert sur les technologies de détection ;
- renforcement des capacités de FRONTEX, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures, et accélération du lancement du Système d'Information Schengen SIS II ;
- Discussions autour de l'intégration et du dialogue interculturel.

Agenda :

- Conseils Justice et Affaires intérieures (15-16/02, 19-20/04, 12-13/06)
- Rencontre ministérielle informelle Justice et Affaires Intérieures (15-16/01)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

MARCHE INTERIEUR

Les priorités allemandes :

- présentation d'un cadre pour une nouvelle stratégie pour le marché unique (notamment pour l'accélération de libéralisation des services postaux et la révision du cadre légal concernant les télécommunications) ;
- proposition d'un système harmonisé de résolution des conflits en matière de brevet au niveau européen ;
- propositions pour améliorer la compétitivité des entreprises européennes ;
- propositions de révision du système européen des douanes et de mise en place d'une e-douane.

Agenda :

- Conseils Compétitivité (19/02, 21-22/05)
- Rencontre ministérielle informelle (26-28/04)

SERVICES FINANCIERS

Les priorités allemandes :

- mise en oeuvre du Plan d'Action pour les Services Financiers (PASF) ;
- amélioration de la convergence entre les superviseurs nationaux et européens dans les trois domaines des services financiers (valeurs mobilières, banques, assurances).
- amélioration de l'harmonisation du droit des sociétés et étude d'un statut des sociétés privées européennes, destinées aux PME européennes ;
- adoption de la directive sur le nouveau cadre légal pour l'espace unique de paiements (Directive NLF).

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Recherche, Compétence et Qualité en Europe : le programme FP7—5 mars 2007 à Bruxelles

Il s'agira de discuter des opportunités dégagées par le programme FP7 ainsi que de l'avenir de la politique de recherche et développement de l'Union Européenne.

Les régions au coeur du changement économique – 7 et 8 Mars 2007 à Bruxelles

Organisée par la Commission Européenne et la DG Regio, cette conférence traitera du rôle des régions dans le développement économique.

A noter particulièrement la présence de M. Sadorge, Directeur de l'Agriculture, des Forêts, du Tourisme et de l'Environnement de la Région Alsace.

Echanges interculturels et tourisme en Europe, le 15 mars 2007, à Bruxelles

La conférence aura pour objet de débattre de deux sujets principaux : la citoyenneté européenne et les échanges interculturels au sein de l'Union Européenne d'une part et le développement durable et le tourisme d'autre part.

L'organisateur est l'Agence de Brasov pour le Développement Durable (ADDJB).

Développement et financement de projets dans le cadre de l'objectif 3 INTERREG, 16 mars 2007 à Athènes

La conférence présentera les résultats des projets FIMIP et EX-INT tous deux co-financés par le programme INTERACT ainsi que les méthodes de demande de financement et de gestion de projets.

Conférence finale du projet INTERACT-TranSEA - Application de l'Evaluation Environnementale Stratégique à niveau transnational aux projets et programmes INTERREG – 21 mars 2007 à Bruxelles

Les défis de l'application de la Directive 2001/42/CE sur EES aux nouveaux programmes et projets de Coopération Interrégionale, y compris des opportunités de projets et des études de cas.

Les Régions européennes s'attaquent au trafic humain —22 mars 2007 à Bruxelles

La conférence traitera du trafic humain, de ses conséquences économiques et de ses impacts sur les communautés. La discussion portera également sur les moyens mis en place dans différentes régions pour lutter contre ce trafic.

Les Rencontres Energivie 2007 - du 27 au 30 Mars à Mulhouse

Ces Rencontres proposent des ateliers thématiques sur les énergies renouvelables, des visites de réalisation ainsi qu'un salon professionnel.

Projet KAPA GS - UE-LIFE-ENVIRONMENT - 29 et 30 mars 2007 à Bruxelles

La conférence discutera des pratiques existantes pour la réduction de la poussière fine et des dernières recherches sur le sujet

12ème conférence annuelle de Energie-Cités 25 avril 2007 - 27 April 2007 à Brasov (Roumanie)

Cette année la conférence discutera du changement des comportements et des pratiques à développer.

www.ccre.org

Recherches de partenaires

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/cooperation/recherche_de_partenaires/htm

- CIVITAS Initiative - Sustainable, clean and energy efficient urban transport system—Organismes : villes de Cambridge et de Ipswich
- LEONARDO - « Transfer of innovation » - Olsztyn Business School (Pologne)
- Lifelong Learning - Comenius : prevent and counteract social and educational exclusion—7 schools from the East Sweden Region
- Santé publique - Promotion of healthy behaviour patterns among adolescents, adults and elderly including physical activity and healthy diet habits—
Department of Health of the Marshal Office of the Kujawsko-Pomorskie Voivodeship (Poland)
- Recherche et développement
- Art Research Centre (ARC) Project- Organisme : ville de Lodz (Pologne)
 - Innovative technologies and services for sustainable water use in industries — Organisme : centre TRAGUA (Espagne)
 - Research for Optimization of GSM/GPRS Technology for helping patients with Alzheimer's Disease – OPTAD — Organisme : Aristotle University of Thessaloniki in cooperation with the Local Authorities of Central Macedonia, Greece

Appels à propositions

www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/appels_a_propositions/index/htm

- Date limite de dépôt : 1er mars 2007 Relations industrielles et dialogue social—VP/2007/001
- Date limite de dépôt: 15 mars 2007 Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06
Programme Jean Monnet
- Date limite de dépôt: 30 mars 2007 Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06
Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci, Grundtvig
- Date limite de dépôt: 02 avril 2007 Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (PIC) — Appel à propositions — 2006/C 306/07
« services d'appui en faveur des entreprises de l'innovation »
- Date limite de dépôt: 30 avril 2007 Programme éducation et formation tout au long de la vie — Appel à propositions — DG EAC/61/06
Programme transversal et mesures d'accompagnement
- Date limite de dépôt: 30 juin 2009 eContentplus et Safer Internet Plus (2005 — 2008) — Appel à candidatures — (2005/C 156/11)
Sélection d'experts indépendants dans le cadres des programmes eContentplus et Safer Internet Plus (2005 — 2008)
- Date limite de dépôt: 31 juillet 2013 Appel adressé aux particuliers : 2006/C 305/16
Appel adressé aux organismes : 2006/C 305/17
base de données d'experts indépendants susceptibles d'aider les services de la Commission pour des tâches liées au 7^{ème} PCRD